

RENTREE SCOLAIRE :

L'éducation à l'égalité filles-garçons à l'école doit être une priorité !

Communiqué du Laboratoire de l'égalité – 28 août 2014

Le Laboratoire de l'égalité se félicite qu'une ardente promotrice de l'égalité filles garçons, Madame Najat Vallaud-Belkacem, ait été nommée au poste de ministre de l'Education nationale. Dans la lignée des actions engagées dans le cadre de ses précédentes fonctions, il nous semble essentiel de placer au rang des priorités l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. En effet, suite à la publication du rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) sur le dispositif expérimental des ABCD de l'égalité, en juin dernier, le gouvernement a présenté son nouveau plan d'action pour l'égalité filles-garçons à l'école visant à « amplifier le projet ». Nous demandons **qu'une communication claire et détaillée soit faite auprès des différentes parties prenantes, y compris auprès des parents d'élèves, sur ce nouveau plan égalité** afin que chacun-e puisse prendre connaissance des objectifs, du contenu des actions qu'il prévoit et des mesures qui seront opérationnelles dès la rentrée 2014-2015.

Le Laboratoire de l'égalité insiste sur le fait de **rendre la formation des personnels de l'éducation nationale sur ces questions obligatoire**. Comme le souligne le rapport de l'IGEN « L'égalité des droits entre les filles et les garçons doit relever d'une vigilance et d'une bienveillance permanentes, et non d'un « dispositif » que les professeur-es auraient la faculté de choisir ou de rejeter ».

S'il est à espérer que les séquences pédagogiques à destination des élèves prévues dans le plan égalité feront partie intégrante des emplois du temps, les mesures proposées sur ce point ne répondent que partiellement aux besoins réels. **Trois composantes majeures doivent être prises en compte pour assurer une sensibilisation efficace des filles et des garçons à l'égalité :**

- **représenter de manière équilibrée et non stéréotypée les femmes et les hommes dans les manuels scolaires** : la délégation aux droits des femmes du Sénat a adopté 14 recommandations allant dans ce sens, en juin dernier, qu'il conviendrait d'intégrer au nouveau plan égalité,
- **valoriser le rôle des femmes dans les enseignements dispensés** : les programmes scolaires définissent les connaissances et méthodes essentielles à acquérir par les élèves dans chaque matière. Ils doivent être conçus dans le respect de la contribution des deux sexes à la construction de notre société,
- **interroger les rôles et représentations des femmes et des hommes au travers d'actions pédagogiques** : au-delà des connaissances et méthodes, le rôle de l'école est d'initier les jeunes au respect, aux droits de chacun-e et à la citoyenneté. Il est important qu'un temps scolaire, mobilisant des méthodes participatives d'enseignement, soit consacré aux questions d'égalité filles-garçons.

Le Laboratoire de l'égalité **soutient la disposition visant à inscrire l'égalité à l'ordre du jour des conseils d'école et des conseils d'administration des établissements scolaires**. Cette mesure permettrait, en effet, de

garantir que le sujet soit débattu en présence des différentes parties prenantes, y compris avec les représentant-es élu-es des parents d'élèves. Les enseignant-es pourraient également affirmer leur volonté de s'engager plus activement sur le sujet, voire susciter des projets d'établissement ou d'école sur ce thème. Nous appelons la ministre de l'Education nationale à **envoyer une circulaire claire sur ce point** pour que le sujet soit débattu dans tous les établissements au plus tard au deuxième Conseil de l'année.

Le Laboratoire de l'égalité réitère l'impérieuse nécessité de sensibiliser et former les enseignant-es, les cadres de l'éducation nationale, les équipes pédagogiques et les élèves aux questions d'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les stéréotypes. Lutter contre les stéréotypes vise, en effet, à ouvrir le champ des possibles aux filles et aux garçons, leur accorder les mêmes droits et compétences.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 1000 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tou-tes, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminé-es à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Marie Fromont (Coordinatrice) 07 86 80 22 87 / marie.fromont@laboratoiredeegalite.org

Olga Trostiansky (Présidente) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredeegalite.org / @Laboegalite